



## COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

**Objet : Résultats des entreprises publiques à fin 2021 et risques budgétaires pour l'année 2022 liés au portefeuille de l'Etat**

La présente communication a pour objet d'informer le Gouvernement sur les performances enregistrées en 2021 par les entreprises publiques (sociétés d'Etat et sociétés à participation financière publique majoritaire), les potentiels risques budgétaires pesant sur l'Etat dans le cadre de la gestion desdites sociétés ainsi que les perspectives budgétaires pour l'année 2022.

Ces résultats portent sur trente-neuf (39) entreprises publiques ayant transmis les informations financières requises à date, sur un total de quarante-et-une (41) entreprises. Ils intègrent les résultats des sociétés SICOGI, SPDC, SODERTOUR-LACS et FODI qui ont fait l'objet de dissolution en début d'exercice 2022.

### I. PERFORMANCES DES ENTREPRISES PUBLIQUES A FIN 2021 ET PERSPECTIVES 2022

L'année 2021 a été marquée par la reprise progressive des activités économiques, à la suite des bouleversements induits par la pandémie de la COVID-19.

Cette reprise s'est traduite au niveau des entreprises publiques par une augmentation de 20% du chiffre d'affaires provisoire consolidé, pour s'établir à 1 266 milliards FCFA, contre 1 053 milliards FCFA en 2020.

En ce qui concerne les résultats nets, à fin 2021, les entreprises publiques considérées affichent une situation excédentaire de 57,5 milliards FCFA, en hausse de 2,5 milliards FCFA par rapport à la réalisation de 2020, de 55 milliards FCFA à périmètre constant.

Ce résultat provisoire consolidé de l'exercice 2021 est affecté par les difficultés structurelles rencontrées par certaines entreprises publiques, qui enregistrent une perte cumulée de 35,2 milliards FCFA, contre un déficit prévisionnel cumulé de 23,2 milliards FCFA. Il s'agit des sociétés AIR CI, BHCI, Poste CI, BPCI (ex-CNCE), RTI, INS, SPDC, I2T, SNPECI et CI-ENGINEERING.

Des plans de remédiation pour assurer la continuité de l'exploitation de ces entreprises (restructuration, révision du modèle économique, désengagement, etc.) ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration.

Par type de société, il importe de souligner la bonne performance enregistrée en 2021 par les Sociétés à Participation Financière Publique Majoritaire, avec une réalisation estimée à 34,3 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 93% par rapport aux objectifs budgétaires de l'exercice. Cette bonne performance des Sociétés à Participation Financière Publique Majoritaire est principalement tirée par les sociétés BNI (36,1 milliards FCFA), LBTP (4,1 milliards FCFA), VERSUS BANK (3,5 milliards FCFA), SOTRA (3 milliards FCFA) et LONACI (3 milliards FCFA).

Quant aux Sociétés d'Etat (SODE), elles affichent un résultat global tout aussi satisfaisant, avec un excédent de 23,2 milliards FCFA. Cette réalisation est soutenue par les résultats nets provisoires des sociétés PAA (13,6 milliards FCFA), PETROCI HOLDING (5,3 milliards FCFA) et BNETD (3,6 milliards FCFA).

En termes de perspectives pour l'exercice 2022, les bonnes performances réalisées au cours des exercices antérieurs devraient se maintenir et se consolider. En effet, suivant les projections réalisées, les entreprises publiques devraient dégager un résultat net



prévisionnel bénéficiaire de 82,6 milliards FCFA, soit une hausse projetée de 66% par rapport au résultat net cumulé provisoire enregistré à l'atterrissage 2021. La réalisation de cette projection suppose l'adoption et la mise en œuvre de mesures de redressement pour les entreprises en difficulté.

## II. RISQUES BUDGETAIRES POUR LES EXERCICES 2021 ET 2022

### 1. Risque de dégradation des fonds propres

L'analyse des risques budgétaires des entreprises publiques, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, fait ressortir un besoin de recapitalisation pour cinq (5) sociétés. En effet, ces sociétés présentent un niveau de capitaux propres en deçà du seuil légal, en raison des pertes cumulées qui ont absorbé plus de la moitié de leur capital social. Il s'agit de la SGMT, de l'INS, d'Air CI, de la SNPECI et de CI-ENGINEERING.

Afin de porter leurs fonds propres au minimum légal (50% du capital social), les besoins en recapitalisation se chiffrent à 76,3 milliards FCFA, avec une quote-part de 49,2 milliards FCFA relevant de l'Etat de Côte d'Ivoire, au regard de son niveau de participation.

Par ailleurs, suivant les données prévisionnelles de 2022, aux cinq (5) entreprises précédemment citées, pourrait se rajouter la société I2T, en cas d'absence de mise en œuvre de son plan de relance.

Plus généralement, il importe d'accélérer la mise en œuvre des mesures retenues ou envisagées pour le redressement des entreprises sus-citées.

### 2. Risque de défaut de paiement du service de la dette

Vingt-trois (23) entreprises publiques sont tenues par des engagements financiers vis-à-vis des institutions financières nationales et internationales.

La situation de leur endettement à fin 2021 se caractérise par un stock total de dette de 2 298 milliards FCFA, en hausse de 0,5% par rapport aux données de 2020. Ce stock est reparti en trois (3) catégories, à savoir les dettes rétrocédées (près de 60%), les dettes garanties (23,8%) et les dettes directes (16,2%).

Comptabilisant plus de 1 251 milliards FCFA de dette, soit 54% de l'endettement des entreprises publiques, CI-ENERGIES demeure la société publique la plus endettée. Elle est suivie par le PAA (449,6 milliards FCFA), la SIR (223,1 milliards FCFA), le FER (137,8 milliards FCFA), Air CI (91,4 milliards FCFA), le FODI (57,3 milliards FCFA) et l'ANSUT (42,8 milliards FCFA).

En outre, il importe de souligner qu'à fin 2021, six (6) entreprises cumulent des arriérés d'un montant total 12 milliards FCFA. Il s'agit des sociétés SIPF, SOTRA, Poste CI, SICOI et SNDI. Ces dernières ont été invitées à préciser les perspectives de résorption desdits arriérés.

L'analyse des indicateurs de viabilité de la dette montre que trois (3) entreprises devront faire l'objet d'un suivi rapproché.

En effet, sur la base des données du budget prévisionnel de l'exercice 2022, le FODI affiche un niveau de ressources qui pourrait s'avérer limité pour assurer de façon aisée le service de la dette. La société affiche un taux de couverture de la dette projeté à un (1), inférieur à la norme de 1,2.

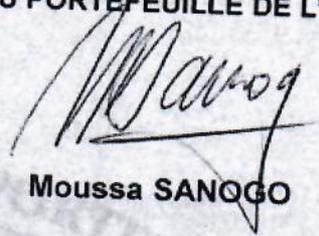
Quant aux entreprises du secteur marchand, les sociétés Air CI et Poste CI présentent un risque de défaut de paiement sur le service de leur dette, en raison de leur exploitation déficitaire.

Par ailleurs, une attention particulière devra également être accordée aux entreprises CI-ENERGIES et l'AGEF, compte tenu des tensions de trésorerie qu'elles rencontrent ainsi que l'ANSUT, qui n'a transmis que partiellement les informations requises.

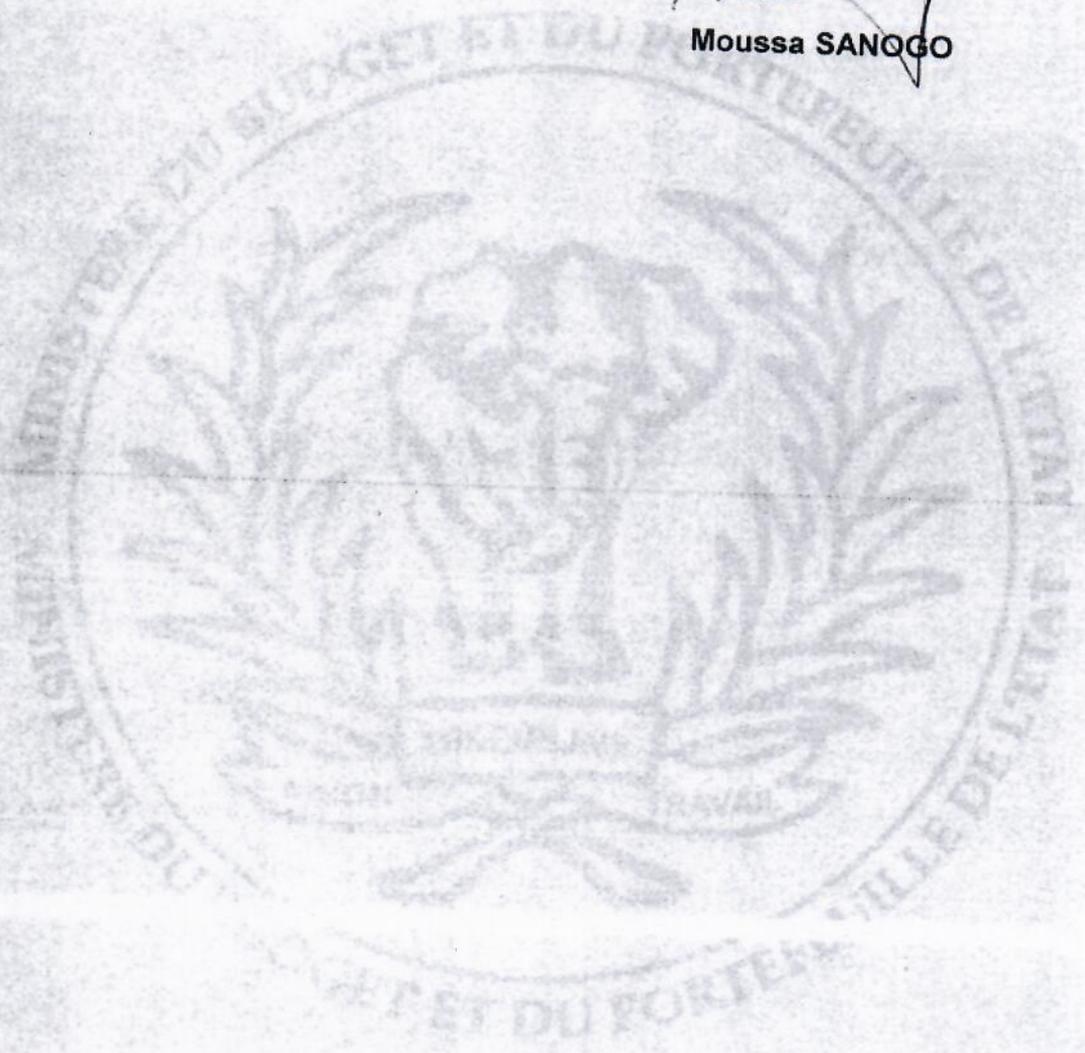


En définitive, il s'avère nécessaire de prendre des dispositions en vue d'éviter la matérialisation des risques sus-exposés. Il s'agira d'interpeller les dirigeants des sociétés en difficulté structurelle, en vue d'accélérer la mise en œuvre ou l'élaboration de plans de redressement. Telle est l'économie des résultats provisoires du portefeuille de l'Etat à fin 2021 et la situation des risques budgétaires pesant sur le portefeuille au titre de l'année 2022.

**LE MINISTRE DU BUDGET  
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT**



**Moussa SANOGO**



République de Côte d'Ivoire  
Ministère de l'Économie et des Finances  
Direction Générale du Budget et du Portefeuille de l'État